

Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

du 16 NOVEMBRE 2022 à 19 H

Présidente : D. Reterre.

Administrateurs : D. Van Bever, A.M. Habets , E. Davaux, P. Schmets, B. Dewilde.

Responsables cellules : M. Loppe, B. Valentin. C. Didembourg.

Invités permanents : P. Achten , P. Carlier, R. Gruselin, T. Lycops. , M. Hourlet (arrivé 20H)

Excusé : D. Vanleeuw.

Cellule Technique.

Le C.A prend acte de la démission de J. Meessen, responsable de la cellule technique.

La Présidente donne des précisions sur ses différents contacts avec le responsable et le directeur technique et il en ressort un manque de communication et de collaboration entre les différentes parties. La structure prévue par le ROI semble ne pas convenir, même si le rôle du DT est défini dans l'appel à candidatures publié en 2019 et auquel on s'est toujours référé.

Il est décidé de ne pas faire appel à candidatures dans l'immédiat pour pouvoir au remplacement du responsable de la cellule et d'attendre le retour du groupe de travail sur la réforme des statuts et la révision de la structure de la fédération avant de voir ce qu'il y a lieu de mettre en place.

Concernant le rapport de la réunion du 7 octobre tenue par la Présidente et le Vice-Président avec le D.T, la Présidente précise que celui-ci, ainsi que les remarques formulées par le DT, seront insérées dans le dossier de l'intéressé au siège fédéral avec la possibilité pour tout administrateurs d'en prendre connaissance. Cette entrevue étant un entretien de fonctionnement comme il doit y en avoir entre la direction et son employé.

Toutefois, la Présidente demande qu'une précision soit apportée au P.V du 19 octobre 2022 en ajoutant l'accord de toutes les parties sur la fin de contrat effective au 31 décembre 2023.

Informations sur les stages et entraînements.

Stages.

25 septembre	14 filles	10 garçons (4 blessés)
2 octobre	8 filles (1 blessé, 3 machs club)	Salle indisponible

9 octobre	12 filles (4 blessés, 5 matchs club)	5 garçons (6 blessés, 1 weza, 4 matchs club)
16 octobre	9 filles (2 blessés, 8 matchs club)	8 garçons (4 blessés, 2 matchs club)

Entraînements : 4 entraînements programmés.

Staff encadrement .

Wrzochol D. (5 j) – Milichkevitch V. (3 j) – Chausteur O. (3.5 j) – Frankart A 5 j + 1 jour
Gewehr C. (volontaire)

Certains problèmes sont soulevés dans l'organisation et la tenue des activités de la cellule technique comme des conflits entre les clubs, les joueurs et la fédération ainsi que la pression mise par le D.T pour que les jeunes viennent aux entraînements de la fédération.

Vu que cette problématique a déjà été abordée lors d'une réunion d'une entité, la Présidente va relayer l'information et discuter de ce problème avec le D.T.

La **communication des listes de joueurs et joueuses sélectionnés** pose aussi un problème au niveau des clubs et entités. Dorénavant, il sera demandé que les listes soient transmises aux présidents et secrétaires des clubs concernés ainsi qu'aux présidents provinciaux.

Cellule Compétitions.

Après discussions et précisions sur le nombre de remplacements permis en U13 et U11, le règlement des prochains championnats francophones est adopté avec l'intégration des quelques remarques émises (4 remplacements pour les U11 et les U13 et pas 6)

Rapport d'évaluation des derniers interprovinces.

Il apparait que cette organisation fut une réussite tout en émettant certaines remarques sur des points bien précis :

- Les remplacements illimités provoquent des abus et peuvent amener un effet pervers dans l'animation de l'équipe.
- Difficulté rencontrée avec le suivi de la participation de tous les joueurs et joueuses lors d'une rencontre.

Le CA marque son accord pour modifier certaines règles (remplacements illimités) en vue des prochaines interprovinces et charge M. Loppe de prendre contact avec le D.T pour l'informer.

Il est aussi demandé aux entités de « rajeunir » les cadres des arbitres mis à disposition.

Le niveau général de la compétition était supérieur à celui des années précédentes.

La création des séries promotionnaires rassemblant des équipes d'AOC différentes semble être un élément justifiant cette nette amélioration du niveau ainsi que de l'éclosion d'un nombre important de jeunes.

Demandes de changements en V.B.

Il apparaît que le nombre de demande de changements pour des rencontres de V.B sans justificatifs valables soit trop nombreux. A surveiller par les responsables des rencontres.

Ligue des Champions en Jeunes.

Malgré la difficulté de mise en place rencontrée dernièrement, il est décidé de solliciter à nouveau les clubs pour son organisation. Un formulaire adapté sera renvoyé aux clubs et mis sur le site et les réseaux sociaux dans les délais les plus brefs, tandis que les présidents d'AOC et les responsables jeunes des AOC seront contactés afin qu'ils fassent un max de publicité auprès de leurs clubs.

Volley Belgium

D. Van Bever fait le compte rendu des différents problèmes résolus et ce après avoir pris en compte les votes de nos représentants comme le maintien de la date (4 ème W-E de mai) des finales nationales et le fait qu'il n'y ait pas de descendant de Ligue Messieurs.

Trésorerie.

P. Schmets présente le budget de 2023 et répond aux demandes des administrateurs.

Ce budget qui sera présenté à la prochaine AG est adopté à l'unanimité des administrateurs présents.

Discussion sur le prochain championnat d'Europe qui aura lieu en 2023.

Le trésorier a prévu cela dans son budget mais le C.A doit se positionner sur le montant qui sera prévu dans le cadre de l'accord avec V.B pour l'organisation de cette compétition.

Le CA , à l'unanimité des membres présents, décide d'un montant de 35.000 € de contribution de la part de la fédération.

- Coupe de Belgique (Arena d'Anvers)

Budgétisation (€ 3000 à € 5000) pour offrir des places à un moindre coût.

Waremmé joue la demi-finale contre Menin (3-12 et 18-12) et la finale aura lieu le 26-2-2022 à 20H30.

Demande pour le tournoi de Frasnes.

Une demande d'intervention pour « International Womens's Volley-Ball Trophy » de Frasnes qui doit avoir lieu septembre 2023 nous a été adressée.

Vu la forme (tournoi sur 3 jours) et la spécificité (tournoi international), le C.A décide d'octroyer une aide de 2.500 € pour cette organisation.

Résultat du vote : 6 OUI

Divers.

- E. Davaux émet des griefs sur la nouvelle procédure mise en place par Ethias pour les déclarations d'accidents. Il estime que de cette manière Ethias a moins de travail à effectuer, que ce travail est trop fastidieux pour les secrétaires de club et que les documents remis contiennent des données médicales personnelles d'où le non-respect du RGPD. Il souhaite que chaque membre puisse détenir un login pour l'encodage personnel de sa déclaration. Le trésorier va prendre contact avec Ethias pour demander l'adaptation de la procédure.
- T. Lycop interpelle suite à un problème de désignation et d'indemnité des arbitres pour une organisation extérieur à la fédération. Echange de vue et explications données par C. Didembourg avec comme conclusion que cela n'est pas du ressort de la FVWB .
- Rappel des dates des Finales Francophones : 3^{ème} W-E soit 20-21 Mai 2023 et pour les Finales Nationales : 4^{ème} W-E soit les 27-28 mai 2023.
- Formation continue : coachs non en ordre seront prévenus individuellement.
- Détection « haut potentiel » se déroulera à la mi-décembre pour l'entité de Namur.

Demande de désaffiliation.

Dans un mail reçu le 16 novembre, une demande de désaffiliation pour BRIET J-F affilié à Limal est demandée.

Le CA refuse cette demande car faite hors du délai prévu par le ROI.

Fin de la séance à 23 H .

HABETS AM

Secrétaire FVWB

